

Programme des Nations Unies pour le Développement

PAYS : DJIBOUTI

Document de Projet

Effet(s) UNDAF :

D'ici 2012, les communautés de bases les plus favorisées sont davantage engagées dans le processus d'amélioration de leurs conditions de vie

D'ici à 2012, tous les acteurs élaborent et mettent en œuvre de manière participative et transparentes politiques de développement.

Effet(s) PP Escomptés:

Les communautés de base identifient et mettent en œuvre des projets pour répondre à leurs besoins.

Tous les acteurs (gouvernement, parlement, secteur privé, régions, société civile) participent à la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement.

Produit(s) Escomptés:

L'insertion sociale, économique, culturelle et politique des jeunes renforcée.

Entité d'exécution:

PNUD

Agence de mise en œuvre:

PNUD

Brève Description

Le présent projet vise à réduire la vulnérabilité et l'exclusion touchant les jeunes par la promotion d'une plus grande connaissance et d'un plus grand accès pour les jeunes à leurs droits au niveau de l'emploi, l'accès à des formations valorisantes et à des activités génératrices de revenus par le biais de l'accès au crédit à travers les institutions d'octroi de microcrédits et de microfinance.

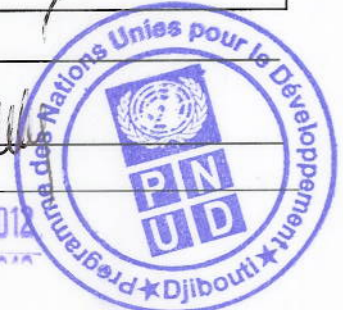
Programme Period: 2008-2012	Total ressources requises 650.000 \$
Country Programme Component: Renforcement bonne gouvernance Lutte contre la pauvreté & OMD	Total ressources allouées: 650.000 \$
Project Title: Appui à l'accès à l'emploi et au crédit des jeunes	• Regular
Atlas Award ID: _____	• Other:
Start date: Janv. 2012	○ Donor 650.000 \$
End Date: Déc. 2014	○ Donor _____
PAC Meeting Date	○ Donor _____
	○ Government _____
	Unfunded budget: _____
	Contributions en nature 10.000 \$

Agréé par (Gouvernement): _____

Agréé par (UNDP): _____



12 8 MAR 2012



I. ANALYSE DE LA SITUATION

La jeunesse représente une proportion majoritaire (*environ 40% selon les estimations, Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages 2002*) de la population djiboutienne dont la part est en augmentation constante en même temps que les besoins à tous les niveaux.

Au plan Mondial, les préoccupations et la situation des jeunes font l'objet d'une attention croissante. C'est ainsi que la Banque Mondiale consacre à la jeunesse, l'édition 2007 de son Rapport sur le Développement dans le Monde, sous le thème « le Développement et la prochaine génération ».

Conscient de cette situation le gouvernement a très régulièrement placée la problématique de la jeunesse au centre de ses préoccupations, de ses stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté.

En effet, toutes les évaluations et enquêtes (*Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages Indicateurs Sociaux 2, Enquête Djiboutienne à Indicateurs Multiples 1 & 2 2009*) nationales réalisées admettent que les jeunes sont, sans distinction, plus souvent victimes de fléaux comme le VIH/SIDA, la délinquance, la drogue ou encore le chômage et nécessitent de ce fait la mise en œuvre de moyens et d'efforts multidimensionnels renforcés pour leur permettre de faire entendre leur voix, mieux accéder aux services sociaux de base auxquels une grande part n'a malheureusement pas accès.

En outre, en ce qui concerne le contexte particulier des jeunes le pays fait face à des situations diverses avec un chômage massif¹ des jeunes diplômés (de l'Université de Djibouti, de l'École de Médecine, des universités étrangères...) de l'enseignement supérieur ou encore des groupes importants de jeunes déscolarisés² principalement issus des quartiers défavorisés et sortis du système scolaire sans qualifications spécifiques pour être éligible à un emploi.

De surcroît, les structures d'encadrement notamment le Mouvement Associatif et les Structures Publiques connaissent des difficultés liées à des insuffisances d'ordre institutionnel, infrastructurel, de ressources humaines et de moyens financiers, et ne peuvent en l'état apporter les réponses appropriées.

Cependant, pour remédier à ces problèmes le gouvernement a initié quelques actions destinées à adresser les difficultés multidimensionnelles que rencontrent les jeunes djiboutiens. Parmi celles-ci, il y a lieu de citer notamment la Loi instituant le Service National Adapté destiné à intégrer les jeunes déscolarisés pour leur dispenser des formations techniques et professionnelles autour des métiers de soudure, de manipulation de camions poids lourds et d'engins lourds d'électricité et de plomberie.

Par ailleurs, les rares Centres de formation technique et professionnelle³ qui sont sous la tutelle administrative du Ministère du travail et de l'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP) et qui ont la charge de dispenser des formations techniques et professionnelles ne disposent pas des instruments et outils stratégiques pour s'acquitter efficacement de leurs missions. En effet, il n'existe que de

¹ La moyenne du taux de chômage des jeunes de 20 à 30 ans est estimée à 70% de l'ensemble des demandeurs d'emploi selon l'aperçu global 2009 de l'Observatoire de l'emploi de l'ANEFIP.

² Ces groupes représentent environ 20% des cohortes de fin de cycles scolaires EDIM 2.

³ Il en existe environ 5 sur l'ensemble du pays .

timides exemples de ⁴coopération et de partenariat public/privé en vue de résoudre les questions de promotion et d'accès à l'emploi. Par ailleurs, au plan équipements et matériels didactiques et de formation, hormis le département de formation de la Chambre de Commerce, les parcs disponibles au niveau des autres centres sont en général d'abord insuffisants et ensuite relativement obsolètes pour pouvoir assurer des prestations de qualité en matière de formations techniques et professionnelles.

En ce qui concerne la promotion du microcrédit et de microfinance au niveau national, le gouvernement à travers l'assistance technique du PNUD, a adopté en 2009 une stratégie nationale de la microfinance et un cadre légal et juridique proposant un ensemble de règles prudentielles pour encadrer et réguler le secteur et ses principaux intervenants. En la matière, les orientations retenues par la stratégie nationale de promotion du microcrédit prévoit l'existence d'une seule entité nationale, en l'occurrence la Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit (CPEC), en charge de l'octroi de microcrédit et de microfinance. La CPEC en effet concentre l'ensemble des fonds destinés à ce secteur en provenance des partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement...). Cette dernière a bénéficié également d'une assistance technique pluri-annuelle du PNUD pour renforcer ses capacités en matière de manuels de gestion technique et informatique.

Toutefois, il existe également un autre fonds national d'octroi de crédit, le Fonds de Développement Economique de Djibouti (FDED), mis en place pour accueillir essentiellement des lignes de crédit mises à disposition par le Fonds de Développement Koweïtien. Ce fonds ne propose ses services qu'aux entreprises déjà existantes pour les appuyer dans leurs objectifs d'expansion.

L'UNDAF 2008/2012, aligné sur les priorités nationales de développement, prenant acte de cette situation reconnaît la nécessité de renforcer les capacités nationales, et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique nationale de la jeunesse, des sports et des loisirs afin d'aider les adolescents et les jeunes défavorisés à avoir accès à des services d'éducation, de formation, de santé et de prévention adaptés à leurs besoins et à pouvoir s'insérer dans la vie active. Le projet se fonde également sur l'effet 2 de l'UNDAF visant à promouvoir les activités génératrices de revenus et élargir l'accès au crédit aux communautés et groupes vulnérables y compris les jeunes.

II. STRATEGIE

La volonté politique et l'engagement national dans la nécessité d'atteindre les objectifs nationaux en faveur des jeunes et de procéder à l'élaboration et l'adoption d'une politique nationale de la jeunesse sont clairement exprimés dans la feuille de route du Président de la République pour son 3^e mandat en 2011. En effet, il propose de mettre en place un environnement propice à la réalisation des conditions d'envergure pour une jeunesse responsable et engagée sur tous les chantiers du développement économique, social et culturel du pays. Le renforcement des programmes de formation des jeunes et la création massive d'emplois durables et d'accès aux crédits avec comme point de mire l'emploi des jeunes.

⁴ Le plus significatif exemple est l'accord entre le programme du Service National Adapté géré par les Forces Armées Djiboutiennes pour former et réinsérer les jeunes djiboutiens déscolarisés, avec la Chambre de Commerce de Djibouti et quelques entreprises de la Zone Franche de Djibouti comme la société multinationale brésilienne ODEBRECHT. Celui-ci vise à placer les jeunes ainsi formés au niveau des offres d'emploi émises par lesdites sociétés.

Elle s'inscrit aussi dans les acquis capitalisés dont le renforcement des capacités du Secrétariat de la Jeunesse et des Sports, la mise en place d'un Conseil National de la Jeunesse Djiboutienne et d'un Fonds de Développement de la jeunesse, des Sports et des Loisirs, du Développement des infrastructures Sportives, le Renforcement du cadre juridique des différents secteurs du Ministère ainsi que la loi portant adoption d'un cadre juridique et légal pour la microfinance comme suit:

- Loi portant orientation de la politique nationale de la jeunesse, des sports et des loisirs et la mise en place du Plan d'Actions 2007/2017 ;
- une loi portant création du Fonds National du Développement de la jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Une Loi Portant Organisation des différents Département et Services du Ministère
- Une loi portant Promotion et Développement des activités physiques et Sportifs en République de Djibouti ;
- Et plusieurs autres décrets d'application et Arrêtés Relatifs à diverses autres institutions comme les Ministères du Travail, de l'Enseignement Supérieur, de la Justice et de la Santé.

Le PNUD, sur la base des priorités nationales susmentionnées et en conformité avec son avantage comparatif et son mandat au niveau de l'appui conseil assistera les centres nationaux de formations techniques et professionnelles et du secteur privé un appui institutionnel par la mise à disposition d'une assistance technique internationale pour la conception et la mise en œuvre d'une politique intégrée de développement des jeunes aux niveaux de l'éducation et de la formation technique et professionnelle. Le renforcement des jeunes en la matière consistera en une diversification des offres et des opportunités d'accès aux emplois, à une amélioration significative de leurs qualifications professionnelles en vue d'augmenter leur employabilité. En outre, il est envisagé de promouvoir le partenariat public/privé pour développer les mécanismes de stages techniques et professionnels sponsorisés dans les entreprises privés. Il sera également prévu d'accompagner le renforcement de la culture entrepreneuriale et de l'auto-emploi pour les jeunes en mettant à leur disposition des mécanismes d'accès aux systèmes de crédits existants par le biais d'accords spéciaux avec la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit et/ou les principales banques commerciales présentes à Djibouti.

III. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Effets escomptés tels qu'indiqués dans le Cadre des Ressources et Résultats du Programme de Pays:

Tous les acteurs (gouvernement, parlement, secteur privé, régions, société civile) participent à la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Les communautés de base identifient et mettent en œuvre des projets pour répondre à leurs besoins.

Indicateurs d'Effets tels qu'indiqués dans le Cadre des Ressources et Résultats du Programme de Pays y compris ligne de base et cibles:

Ligne de base : Peu de dialogues entre les acteurs de la gouvernance dans les processus de développement / Peu de contrôles de gestion

Indicateurs : Nombre de politiques et stratégies intégrant les droits humains et le genre formulé de manière participative

Ligne de Service Plan Stratégique 2008/2011 applicable:

Stratégie de Partenariat; L'appui du PNUD dans ce cadre vient en complément des interventions de l'UNICEF, de l'UNFPA

Titre de projet ID (ATLAS Award ID): Appui à l'accès à l'emploi et au crédit des jeunes

PRODUITS ESCOMPTES	CIBLES DES PRODUITS PAR (ANNEE)	ACTIVITES INDICATIVES	PARTIES RESPONSABLES	APPORTS
<p>Produit 1</p> <p>Une politique nationale intégrée sur l'emploi est formulée.</p> <p><u>Baseline</u>: Aucune politique nationale de promotion de l'emploi n'est disponible.</p> <p><u>Indicateurs</u>: Politique nationale de promotion de l'emploi formulée et disponible</p>	<p>1.1 : <i>Un forum national sur l'emploi organisé (2012)</i></p> <p>1.2: <i>Une enquête au niveau nationale organisée en collaboration avec la Direction nationale de la Statistique et l'ANEFIP (2012)</i></p> <p>1.3. <i>Politique nationale de promotion de l'emploi formulée (2012)</i></p>	<p>1.1 Appui à l'organisation d'une enquête nationale sur les jeunes</p> <p>1.2. Appui technique à la formulation d'une politique nationale intégrée de promotion de l'emploi et de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes</p>	<p>PNUD</p>	<p>Assistance technique internationale 25,000\$</p>
<p>Produit 2</p> <p>L'accès des jeunes à des services de qualité notamment en matière de formations diplômantes et professionnelles et à l'emploi est promu</p> <p><u>Baseline</u> : Les jeunes hommes et</p>	<p>2.1: <i>Au moins 25 ateliers de formation dans la capitale et les régions pour les formateurs et les responsables pédagogiques des centres et des lycées techniques et les jeunes (2012-2013)</i></p>	<p>2.1 : Appui à l'élaboration de curricula au niveau des 3 centres de formation professionnelle et des lycées techniques (les 2 de la capitale et dans ceux des 5 districts de l'intérieur) adaptés aux besoins du marché de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des curricula 	<p>PNUD</p>	<p>Assistance technique internationale 125.000 \$</p>

<p>femmes sont davantage victimes du chômage</p> <p>Baseline : Le taux de chômage officiel est estimé à 60% de la population active. Environ 70% des demandeurs d'emploi sont les jeunes de 20 à 30 ans. Les jeunes femmes représentent 68% de ce groupe</p> <p>Indicateur: 80% de jeunes diplômés enregistrés à l'ANEFIP et formés dans le cadre du projet sont embauchés.</p>	<p>Au moins 15 conventions de partenariats conclus avec les plus grands employeurs du secteur privé et public de la place (2012)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des ateliers de formation <p>2.2: Appui à l'élaboration et la mise en œuvre de formations entrepreneuriales adaptées pour les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des curricula • Organisation des ateliers de formation <p>2.3 : Appui à la sélection et au suivi des bénéficiaires</p> <p>2.4. Appui à l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes formels et stratégies de coopération et de partenariats public/privé adaptés au marché de l'emploi notamment avec les institutions représentatives du secteur privé comme la Chambre de Commerce de Djibouti</p> <p>2.5 : promotion de la prise en stages de formation professionnelle des jeunes diplômés en milieu d'entreprise</p>		
<p>Produit 3 :</p> <p>Les capacités entrepreneuriales des jeunes est renforcée par le biais de l'accès au crédit</p> <p><u>Baseline :</u> Les institutions nationales de crédits ne disposent pas de produits financiers ciblant les jeunes.</p>	<p>Des accords spéciaux de mises à disposition de lignes de crédit sont conclus avec la CPEC et/ou les banques commerciales présentes à Djibouti (2012)</p> <p>Une ligne de crédit spécifique aux jeunes est mise à disposition avec le Centre sélectionné(2012).</p>	<p>3.1 : Recrutement d'un expert spécialiste de microfinance pour évaluer les capacités de la CPEC et des banques commerciales.</p> <p>3.2 : Recrutement d'un expert juriste pour élaborer un accord juridique spécial pour la mise en œuvre de la ligne de crédit pour les jeunes avec le Centre identifié.</p> <p>3.3. mise en œuvre de la ligne de crédit</p>	<p>PNUD, CPEC, banques commerciales</p>	<p>500.000 \$</p>

Indicateur: Les centres de crédits élargissent le pourcentage de jeunes dans leur clientèle à au moins 30%.

--	--	--	--	--

IV. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Année: 2012

PRODUITS ESCOMPTES	ACTIVITES PLANIFIEES	CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE	
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source De Fonds	Description de Budget
<p>Produit 1 Une politique nationale intégrée sur l'emploi est formulée. Baseline: Aucune politique nationale de promotion de l'emploi n'est disponible. Indicateurs: Politique nationale de promotion de l'emploi formulée et disponible</p>	<p>1.1 : Un forum national sur l'emploi organisé (2012)</p> <p>1.2: Une enquête au niveau nationale organisée en collaboration avec la Direction nationale de la Statistique et l'ANEFIP (2012)</p> <p>1.3. Politique nationale de promotion de l'emploi formulée (2012)</p>		X	X	X		Donor TF	Assistance technique 25.000

<p>Produit 2 L'accès des jeunes à des services de qualité notamment en matière de formations diplômantes et professionnelles et à l'emploi est promu Baseline: Les jeunes hommes et femmes sont davantage victimes du chômage Baseline: Le taux de chômage officiel est estimé à 60% de la population active. Environ 70% des demandeurs d'emploi sont les jeunes de 20 à 30 ans. Les jeunes femmes représentent 68% de ce groupe Indicateur: 80% de jeunes diplômés enregistrés à l'ANEFIP et formés dans le cadre du projet sont embauchés</p>	<p>2.1: Au moins 12 ateliers de formation dans la capitale et les régions pour les formateurs et les responsables pédagogiques des centres et des lycées techniques et les jeunes 2.2: Au moins 15 conventions de partenariats conclus avec les plus grands employeurs du secteur privé et public de la place (2012)</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>PNUD, Secrétariat Jeunesse et Sports, Ministère du travail, Education, Enseignement Supérieur, Chambre de Commerce, ANEFIP</p>	<p>Donor TF</p>	<p>Assistance technique national et internationale</p>	<p>125.000</p>
--	---	----------	----------	----------	---	-----------------	--	----------------

<p>Produit 3 : Les capacités entrepreneuriales des jeunes est renforcée par le biais de l'accès au crédit</p> <p>Baseline : Les institutions nationales de crédits ne disposent pas de produits financiers ciblant les jeunes. 98% des clients des centres de crédit sont des femmes adultes.</p> <p>Indicateur: Les centres de crédits élargissent le pourcentage de jeunes dans leur clientèle à au moins 30%.</p>	<p>Des accords spéciaux de mises à disposition de lignes de crédit sont conclus avec la CPEC et/ou les banques commerciales présentes à Djibouti (2012)</p> <p>Une ligne de crédit spécifique aux jeunes est mise à disposition avec le Centre sélectionné(2012).</p>	X	X	X	<p>PNUD, CPEC, banques commerciales</p>	<p>Donor TF</p>	<p>Contrats, Assistance technique nationale et International microcrédit</p>	<p>500.000</p>
<p>TOTAL</p>								<p>650.000</p>

V. ARRANGEMENTS DE GESTION

La durée du projet s'étalera sur 30 mois. L'exécution et la mise en œuvre des activités opérationnelles du projet seront réalisées par le PNUD conformément aux procédures applicables du POPP. Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports assurera le suivi du projet pour la contrepartie nationale et désignera un directeur de projet pour assurer cette fonction. Le Ministère du travail et de la réforme administrative, la Chambre de Commerce de Djibouti et le Conseil National de la Jeunesse Djiboutienne seront des partenaires au niveau du Comité de pilotage du Projet.

Un comité de pilotage du projet (**voir organigramme joint**) sera mis en place. Il a pour objectif d'orienter les décisions du projet, d'apporter des mesures correctives et d'avaliser les plans de travail.

Le comité peut être sollicité par l'agence d'exécution ou le Directeur national du projet pour certaines décisions. Le comité de pilotage se compose de rôles et responsabilités qui réunissent les différents intérêts impliqués et exigés par le projet.

Il comprendra l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires. Il comporte trois fonctions essentielles qui sont les suivantes:

L'Exécutif. Cette fonction est en fait relative à l'appropriation du projet est exercée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, des Sports ou le cas échéant son délégué ainsi que le représentant du Secrétariat Général du Gouvernement dans son rôle de point focal pour le programme Appui à la Gouvernance et de la Primature en charge du suivi du programme Appui à la Lutte contre la pauvreté. Le Ministère du travail et de la réforme administrative nommera également un représentant.

Principaux fournisseurs. Cette fonction qui porte sur la faisabilité technique du projet sera assumée par le partenaire chargé de l'exécution et de la réalisation du projet en l'occurrence le PNUD.

Principaux bénéficiaires. Cette fonction qui se propose de veiller à la réalisation des objectifs du projet sera assumée par les bénéficiaires directs en l'occurrence par les représentants du Conseil National de la Jeunesse Djiboutienne.

VI. COMMUNICATION & VISIBILITE DU PROJET

La communication et la visibilité constituent un élément essentiel de la réussite du projet. Aussi dans le cadre du projet un plan de communication destiné à informer les partenaires nationaux et internationaux actifs dans le secteur de la promotion de l'emploi des jeunes et des activités génératrices de revenus à Djibouti, sera élaboré.

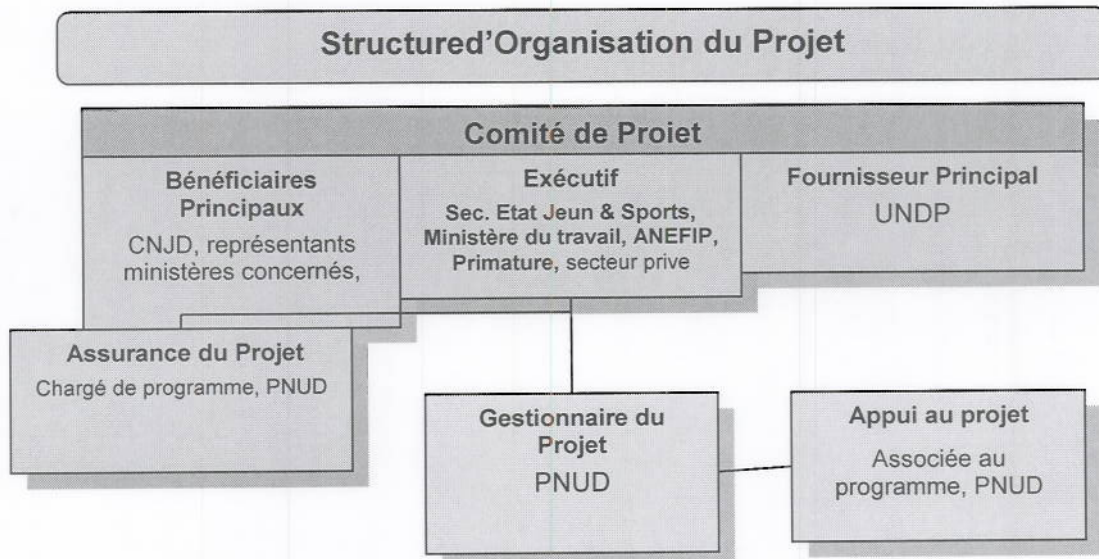
Ces activités communicationnelles viseront à l'identification de véhicules dynamiques et participatifs de communication, faire des propositions de supports médiatiques et didactiques appropriés et à proposer une méthode de suivi-évaluation du plan de communication. Elles comprendront entre autres les activités suivantes:

- l'Organisation de réunions de travail et d'ateliers ;
- une couverture médiatique régulière dans le cadre d'un agrément existant entre le PNUD Djibouti et les médias nationaux;
- la publication régulière de rapports et autres documents ;

- des interviews des bénéficiaires directs et indirects ainsi qu'une campagne de presse ;
- la publication régulière d'articles dans la presse ;
- Différents documents et rapports postés sur le site

En cas de besoin il sera fait ponctuellement appel aux professionnels nationaux des médias pour la réalisation de produits promotionnels spécifiques. L'ensemble des documents qui seront produits seront compilés et mis à la disposition du public via le site web du PNUD. Dans la mesure où la communication constitue une activité à réaliser de manière transversale le budget relatif à la prise en charge des activités y relatives seront considérées lors de la mise en œuvre de chaque composante du projet.

Dans toutes les activités de communication, le soutien du Gouvernement hellénique à ce projet sera dûment reconnu.



VII. CADRE DE SUIVI & EVALUATION

La référence principale en matière de suivi et d'évaluation sera le cadre défini dans le CPAP. Toutefois, il y a lieu de préciser un certain nombre de points

En conformité avec les procédures et politiques de programmation énoncées dans le Guide de l'Utilisateur du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi à travers les étapes suivantes :

Dans le cycle annuel au cours de la période d'exécution du projet:

- Sur une base trimestrielle, une évaluation sur la qualité documentera l'avancée vers l'accomplissement des résultats clés
- Un registre des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le Gestionnaire de Projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou des requêtes pour des changements
- Sur la base de l'analyse initiale des risques soumise (annexe 1) un registre des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mise à jour par la revue de l'environnement externe qui pourrait affecter la mise en œuvre du projet ;
- Sur la base des informations ci-dessus enregistrées dans Atlas, un Rapport d'Avancement Trimestriel (R.A.T) sera soumis par le Gestionnaire de Projet au Comité de Projet à travers la Garantie de Projet en utilisant le format de rapport standard disponible dans le Executive Snapshot ;
- Un registre des leçons apprises sera activé et régulièrement mis à jour pour s'assurer de l'apprentissage et l'adaptation continue dans l'organisation et faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet
- Un Plan de suivi du calendrier sera active dans IPSAS et mis à jour pour assurer un suivi des actions/événements de gestion clés. En outre deux éléments importants le suivi et la gestion sont assumés par les fonctions suivantes.

A l'issue de la période d'exécution du projet une évaluation finale du projet sera réalisée conformément aux règlements applicables du PNUD. Les conclusions du rapport final seront partagées avec les destinataires idoines.

Garantie du projet. La fonction de Garantie est la responsabilité de chaque membre du comité de pilotage. Cette fonction soutient le Comité de Pilotage du projet et exécute des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de gestion d'un projet, cette fonction assure la gestion et l'achèvement des étapes importantes. Le PNUD nomme une personne pour effectuer ce suivi obligatoire.

Directeur du projet. Cette fonction sera assumée par un responsable de la gestion journalière du projet et des décisions pour le projet. Sa principale fonction est d'assurer que les résultats spécifiés dans le document du projet sont atteints selon les standards et les qualités exigés et dans les délais et coûts fixés au départ. Il sera nommé par le partenaire d'exécution.

Le responsable du projet préparera à l'intention des parties concernées et en collaboration avec les autorités de tutelle et les partenaires extérieurs concernés, un programme de travail semestriel des activités du projet pour l'assistance technique, et mettra en place un cadre institutionnel dont les rôles et responsabilités des

diverses structures nationales bénéficiaires, d'une part, et de l'assistance technique à travers le projet, d'autre part, seront clairement définis.

VII. CONTEXTE LEGAL

Le présent projet constitue l'instrument visé à l'article 1, paragraphe 1 de l'Accord standard d'assistance de base entre le gouvernement de la République de Djibouti et le PNUD signé par les parties concernées le 5 octobre 1979. Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au présent projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de projet, n'ont pas d'objection aux changements proposés:

a) les révisions n'ayant pas d'incidences notables sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation; étant bien entendu que toute augmentation due à l'inflation, ou à toute autre raison, sera à la charge du gouvernement.

b) les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet le rééchelonnement des apports prévus dans le cadre du projet, l'accroissement dû à l'inflation ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme concerné.